

Les Infos Municipales

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr

Facebook Commune de Saint Abraham - Application Panneau Pocket

Instagram communedesaintabraham – Chaîne YouTube Commune de Saint Abraham



Horaires

Mairie

Lundi : 9h00-12h30/13h30-17h00

Mardi : 9h00-12h30

Mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h30

Samedi : fermé

Bibliothèque

Mercredi : 14h30 - 17h00

Samedi : 14h30 - 17h00

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX ÉGLISE

Les travaux de restauration de l'église Saint-Étienne s'achèvent ; toiture, charpente et électricité : l'édifice du XIVe siècle a bénéficié d'une cure de jouvence pour assurer sa pérennité et la sécurité de tous. Bâtie au XIVe siècle, l'église Saint-Étienne a traversé les âges, mais le poids des années commençait à peser sur sa structure. Face à la vétusté de sa charpente et de sa couverture, la municipalité a lancé des travaux, visant également à remettre entièrement aux normes le système électrique du bâtiment. Ceux-ci ont connu un démarrage retardé en ce début d'année 2026 du fait des conditions climatiques défavorables. Comme souvent lorsqu'on touche à ces édifices, les intervenants ont dû faire face à quelques surprises. Des désordres structurels invisibles à l'œil nu ont été découverts au fil du démontage, entraînant des travaux non prévus et des plus-values. **La municipalité tient à remercier le cabinet d'architecte DEVERNAY**, qui a assuré la maîtrise d'oeuvre, ainsi que **les entreprises BRIERO et DELESTRE**. Le montant total de cette opération s'élève à **133 180 € HT**, la commune a pu compter sur un **soutien financier de l'État et du Département du Morbihan qui ont cofinancé le projet à hauteur de 80 %**. Bien que ces rénovations soient intérieures ou peu visibles depuis l'extérieur, elles sont essentielles, elles permettent de sécuriser l'édifice, de valoriser le patrimoine historique et de garantir qu'il perdure dans le temps pour les générations futures.

PRENEZ
DATE !!



► **Mardi 30 juin 2026 :
cérémonie pour les élèves
de CM2, 18 h 30, mairie**

► **Jeudi 23 juillet 2026 :
concert estival, 19 h 00,
parvis de l'église**

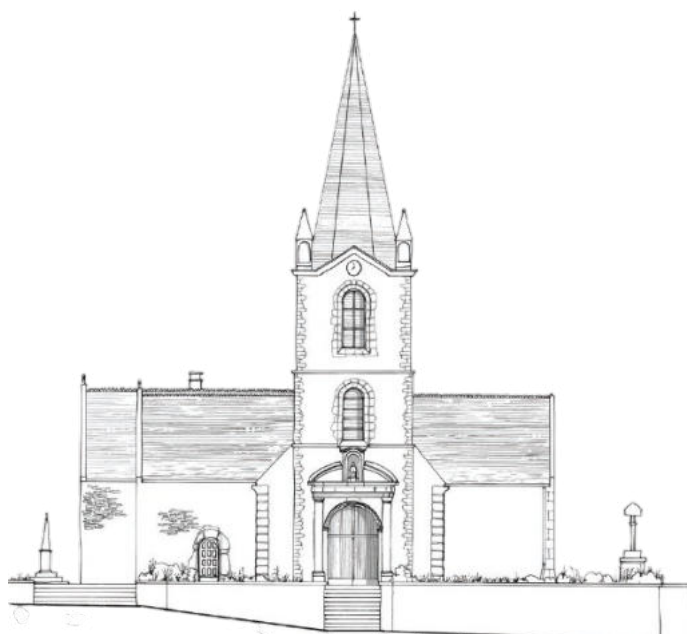
► **Du 27 juillet au 16 août
2026 : modification des
horaires d'ouverture de la
mairie, ouverture de 09 h à
12h, fermeture le jeudi**

► **Dimanche 02 août 2026 :
pardon Saint-Etienne et
foulées stéphanoises**

Recensement citoyen

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.



ANIMATION "FLEURIR LA MAIRIE"

Le samedi 30 mai 2026 dans le cadre de l'animation « Fleurir la mairie autrement », quelques habitants se sont réunis pour peindre les vitres de la salle du conseil municipal. Fleurs, insectes et motifs colorés embellissent désormais les fenêtres. Remerciements aux artistes d'un jour.



DICRIM : MIEUX CONNAITRE LES RISQUES POUR MIEUX SE PROTÉGER



La sécurité des habitants est une priorité, c'est dans ce cadre que vous recevez, en même temps que ce bulletin municipal, le **DICRIM — Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**. Ce document obligatoire a pour objectif d'**informer sur les risques naturels ou technologiques** susceptibles de concerner la commune. Vous y trouverez notamment :

- les principaux risques identifiés sur la commune ;
- les consignes de sécurité et les bons réflexes à respecter ;

- les numéros utiles et dispositifs d'alerte ;
- les moyens mis en œuvre.

Face à un événement majeur, l'information et la préparation de chacun sont essentielles. Connaître les risques permet d'adopter rapidement les bons comportements et de limiter les conséquences pour tous. **Nous vous invitons à en prendre connaissance et conserver ce document dans un endroit facilement accessible.**

FRELON ASIATIQUE : BILAN DE LA CAMPAGNE DE PIÈGEAGE

Comme annoncé dans un précédent bulletin, la commune s'est équipée cette année de pièges sélectifs pour capturer les reines frelons asiatiques (les fondatrices) dès leur réveil printanier. Au terme de cette campagne, le bilan est encourageant : **190 reines ont été capturées**, évitant ainsi la création d'autant de futurs nids sur la commune, la municipalité reconduira l'opération l'an prochain. **En outre, les apiculteurs de la commune ont capturé plus de 1000 frelons asiatiques avec leurs propres pièges.** Le saviez-vous ? Chaque reine capturée au printemps, c'est un nid en moins en été. C'est à cette période clé qu'il faut agir, car les futures reines sortent de leur hibernation pour fonder seules leur colonie, le frelon asiatique est un prédateur pour l'abeille. Le traditionnel piège artisanal fabriqué avec une bouteille plastique, de la bière et de sirop rouge n'est plus recommandé car il n'est pas sélectif et piège d'autres insectes utiles et non ciblés (abeilles, papillons, guêpes...)



FRELON ASIATIQUE : LISTE DES DÉSINSECTISEURS



La liste des professionnels référencés par la **FDGDON 56** (fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) est disponible sur le site internet de la commune, onglet "**Vie pratique**" rubrique « **Environnement** ». Vous disposez de la liberté de solliciter le prestataire de votre choix, la

liste des prestataires n'est pas exhaustive mais garantit des interventions aux tarifs maximums négociés par la fédération. En cas de découverte d'un nid, ayez le bon réflexe : consultez la liste avant d'agir.

VIGILANCE SÉCHERESSE

Compte tenu de la situation et des prévisions météorologiques, la commune est placée en **alerte sécheresse par arrêté préfectoral**. Cette décision a été prise car l'eau sur le territoire au niveau de la zone Oust Aval a atteint un seuil critique. **Des restrictions concernant l'eau du robinet, les cours d'eau, les rivières et les nappes s'appliquent pour les particuliers, professionnels, collectivités et exploitations agricoles.** Pour les particuliers par exemple, l'arrosage des potagers est interdit de 10h à 20h, l'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs y compris en pot est interdit de 08h à 20h. Consulter toutes les restrictions sur vigieau.gouv.fr.



ACTUALITÉS

APÉRO CONCERT

 Comme annoncé dans notre précédent bulletin, la municipalité vous donne rendez-vous **le jeudi 23 juillet 2026 pour le traditionnel apéro-concert !** Rejoignez le parvis de l'église à partir de 19h00 pour un moment festif et convivial en musique. **Entrée gratuite, buvette et restauration sur place**. Nous vous attendons nombreux pour cette belle soirée d'été !

TRANSPORT A LA DEMANDE

 Vous habitez le territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté ? Le transport à la demande (TAD) est une solution de transport collectif pour vos déplacements. Le principe ? Vous réservez par téléphone au plus tard la veille, et un véhicule vient vous chercher directement à votre domicile pour vous conduire dans le centre-ville/bourg d'une des 26 communes de la communauté de communes ou à Ploërmel. Ce service est ouvert à tous les habitants de la communauté de communes. Les enfants peuvent l'emprunter non accompagnés dès l'âge de 11 ans. **Les tarifs sont les suivants : Tarif standard : 2 € le trajet (4 € l'aller-retour) / Tarif jeune & solidaire : 1 € le trajet (2 € l'aller-retour) pour les moins de 26 ans et les bénéficiaires de la CSS / Gratuit pour les moins de 5 ans accompagnés.** Pour réserver, contacter le centre au 02 99 300 300 ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h (hors jours fériés). **Plus d'informations sur le site de la communauté de communes : <https://www.oust-broceliande.bzh> ou par téléphone : 02 97 75 01 02.**

COURSE CYCLISTE



Le dimanche 5 juillet 2026, la course cycliste « la Cœur de Bretagne » traversera la commune.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU CHÊNE

L'ARS Bretagne alerte sur une prolifération exceptionnelle de chenilles processionnaires du chêne, avec de nombreux foyers repérés dans la région. Ces



insectes libèrent des soies urticantes pouvant provoquer irritations cutanées, troubles respiratoires ou oculaires, et affecter aussi les animaux domestiques. Les autorités recommandent :

- d'éviter tout contact
- de ne pas stationner ni pique-niquer sous les arbres infestés
- tenir les enfants ainsi que les animaux éloignés
- porter des vêtements couvrants lors d'activités à proximité des arbres concernés
- ne pas tenter de détruire soi-même les nids ou tuer les chenilles.

En cas d'exposition, il est conseillé de se doucher rapidement, changer de vêtements et consulter un médecin en cas de symptômes. Les habitants sont invités à signaler tout foyer suspect à l'ARS. **Pour toute information, consulter le site de l'ARS : <https://www.bretagne.ars.sante.fr/>**

VIE DES ASSOCIATIONS

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique, organisée par le comité des fêtes s'est tenue le vendredi 12 juin 2026, cette belle soirée a rassemblé de nombreux habitants, la scène a réuni les enfants des écoles privées, Les Timoniers, Marie-Capucine et Frenchy Vibes, la buvette et la restauration ont régalié les nombreux participants dans une ambiance chaleureuse. Merci à tous pour cette belle réussite !



35ÈME ÉDITION DES FOULÉES

Bloquez dès maintenant la date du dimanche 2 août 2026, le comité des fêtes et toute son équipe de bénévoles vous attendent pour le rendez-vous annuel des foulées stéphanoises !

35^{ÈMES} FOULÉES STÉPHANOISES

DIMANCHE 2 AOÛT 2026

📍 SAINT-ABRAHAM, STADE MUNICIPAL

COURSE DES ENFANTS

15H30 Distance 1km250	16H30 Distance 2km200
• Éveil ATHLÉ (7 à 9 ans)	• Benjamins (12 et 13 ans)
• Poussins (10 et 11 ans)	17H45
	• Baby ATHLÉ (6 ans et -)

FOULÉES STÉPHANOISES

18H Départ 5kms et 10kms

ENGAGEMENT SUR KLIKEGO

Récompenses pour chaque participant. De nombreux lots par tirage au sort



GRILLADES/FRITES & SOIRÉE ANIMÉE



VIE DES ÉCOLES

École publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Domaine de la porte, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h30/19h00

<https://ecole-intercommunale-picasso-val-d-oust-st-abraham.ac-rennes.fr>



L'année scolaire 2025/2026 touche déjà sa fin...

A cette fin d'année, les élèves ont pu bénéficier de sorties scolaires avec leur classe.

Les GS/CP et les CE1/CE2 se sont rendus au parc de Branféré. Le matin, ils ont participé au cross organisé par l'USEP dans le parc animalier spécialement privatisé pour l'occasion. Après un pique-nique bien apprécié par tous, les élèves ont visité le parc et profité du Parcabout.

De leur côté les TPS/PS et les MS/GS se sont rendus aux Jardins de Brocéliande. Ils ont expérimenté avec beaucoup de plaisir le parcours « Réveille tes pieds ».

Quant aux CM1/CM2, leur sortie scolaire aura lieu plus tard au musée de la Résistance à Saint Marcel. En attendant, les élèves préparent leur pièce de théâtre qu'ils présenteront aux parents le 25 juin en soirée.



Permanence inscription école publique Intercommunale Pablo Picasso :

les **lundi 6 et mardi 7 juillet 2026**, les **vendredi 28 et lundi 31 août 2026 de 9h00 à 17h00**.

En dehors de ces horaires, merci de s'adresser à la mairie déléguée de La Chapelle Caro, au **02.97.74.91.53** ou à l'école par mail : **ec.0561519x@ac-rennes.fr**

École Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh ou ecoles.contact@gmail.com

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog

Samedi 20 juin, les écoles du RPI se sont retrouvées pour leur traditionnelle kermesse à la salle des Nouettes. L'après-midi a débuté par le spectacle des enfants mélangeant chants et danses. Après leurs belles prestations, ils ont profité des stands de jeux et de rafraîchissement. La fête s'est terminée autour d'un repas sous chapiteau.

